

Gestion des déchets en période de confinement



Comme vous avez pu le constater, malgré les consignes de confinement, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif continue d'être assurée.

Bien que la collecte des ordures ménagères soit une nécessité en termes de salubrité, n'oublions pas que les agents de collectes peuvent être amenés à restreindre leurs activités en cas de contraction du virus ou de nécessité familiale.

C'est pourquoi, pour la sécurité de tous, et en particulier des agents de collecte, nous demandons à tous de respecter les recommandations ci-dessous :



RESPECTEZ LES HORAIRES DE SORTIE DES BACS



Ne les sortez que la veille au soir de la collecte et rentrez-les dès que possible après la collecte



EVITEZ TOUT DÉPÔT DE SACS À CÔTÉ DES CONTENEURS



Afin d'épargner les manipulations inutiles aux agents de collecte



FERMEZ BIEN LES SACS POUBELLES



En particulier les mouchoirs, gants et masques.

ENCOMBRANTS

Ne doivent pas être sortis ou mis dans les bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif.



Merci d'attendre la fin de la période de confinement pour les amener à la déchèterie ou vous inscrire à la collecte sur appel.



VERRE

la collecte du verre est maintenue



Vous pouvez le déposer dans les colonnes de verre réparties sur le territoire.

DÉCHETS VERTS

Ne doivent pas être mis dans les bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif.



Ils peuvent être laissés au fond du jardin, compostés ou utilisés comme paillage.



Pour toute question concernant la gestion des déchets durant cette période de confinement,

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

05 82 95 55 38

stm.celluledechets@valaigo.fr

Nous vous remercions par avance de respecter l'ensemble de ces recommandations, afin de préserver la santé de tous et surtout celle des agents de collecte qui assurent, malgré cette période de confinement, la continuité du service public.

Le Président - Jean-Marc DUMOULIN